



Pourquoi et comment j'ai démarré en pédagogie Freinet

Antoine Cicolella est professeur des écoles depuis septembre 2001, à Lunéville à l'école élémentaire Alsace. Il a rencontré la pédagogie Freinet au sein du groupe départemental 54 et malgré sa courte expérience du métier, il a déjà une pratique très structurée de la classe coopérative. Il a choisi de démarrer par l'organisation de la classe, la mise en place des techniques et de quelques outils ; sans précipitation, Antoine a planté le décor.



Déjà, avant le « commencement »

A l'issue de la formation de professeurs des écoles de l'IUFM, un questionnaire demandait aux futurs instituteurs de faire le bilan de leur deuxième année et de résumer en deux mots la formation : j'avais répondu « infantilisant » et « scolaire ».

Je préférais me plonger dans la lecture des livres de et sur Freinet pour aller vers une démarche qui me correspondait : pour favoriser une pédagogie coopérative basée sur le désir d'apprendre, refuser la passivité des enfants en s'appuyant sur leur responsabilisation, leur autonomie et les interactions entre eux.

En arrivant sur mon premier poste, j'avais donc deux objectifs : démarrer la classe en évitant autant que possible de reproduire ce que j'avais connu à l'IUFM, et

essayer d'instaurer des relations enfant/adulte reposant sur la responsabilité et l'initiative en proposant de réaliser un travail qui serait tout, sauf « scolaire ».

Rude tâche et belles intentions !



Comment démarrer ?

Fin des vacances d'été, angoisse normale du débutant... plus la rentrée approche, plus les questions se bousculent : *Comment faire pour démarrer ? Par quoi commencer ? Quelles priorités se fixer ?*

Après de nombreuses lectures et discussions avec des collègues de ma promotion d'IUFM et des collègues de l'ICEM 54 je décide :

– de mettre en place rapidement les techniques d'expression pour organiser le groupe classe : le conseil, le quoi de neuf et le journal mural.

– d'introduire le travail sur fichiers autocorrectifs en lecture et en maths.

Les premières semaines, je « bidouille » tant bien que mal un emploi du temps qui reflète maladroitement mes intentions d'introduire les techniques coopératives.

Je m'appuie dans un premier temps sur des manuels en lecture et en maths avec les CP-CE1. Une façon de commencer en me rassurant. Puis, après de nouvelles lectures et discussions, notamment au sein du groupe de l'ICEM 54, j'essaie d'introduire des fichiers autocorrectifs en lecture et en mathématiques. Mais dans la précipitation, je ne prends pas le temps suffisant pour présenter aux enfants ce nouvel outil. Malgré les meilleures intentions du monde, des difficultés à gérer l'introduction de ces fichiers apparaissent. Pour les enfants comme pour moi, ce nouvel outil demande du temps

DOSSIER

pour être expliqué, organisé, encadré afin d'éviter indifférence ou mauvaise utilisation. Alors, progressivement, nous en parlons ensemble au cours des conseils pour mieux définir la place et le rôle de ces outils d'apprentissage dans la classe.

Le quoi de neuf ? ou le vécu pris en compte par l'école

Concernant l'organisation du travail et compte tenu du quartier défavorisé où se trouve l'école, je me suis dit au début « *les enfants entrent à l'école avec un tas de problèmes trop lourds à porter pour avoir l'esprit libre et démarrer une journée de travail. Comment faire pour qu'ils s'en déchargent et qu'ils soient disponibles ? Comment faire pour que leur vécu soit pris en compte par l'école ?* »

Je prévois un *quoi de neuf ?* quotidien : chaque matin, le groupe classe se réunit au coin *quoi de neuf ?* espace réservé dans la classe. J'inscris ensuite sur l'album de vie le prénom de trois ou quatre enfants et le sujet de leur intervention. Puis, après avoir rappelé les règles de fonctionnement, chaque intervenant dispose d'un bâton de parole pour parler.

Très vite, je me suis rendu compte que le temps du *quoi de neuf ?* débordait sur les autres temps d'apprentissage et que la parole avait du mal à être entendue et respectée.

Deux modifications ont donc été apportées au cours du premier



trimestre : le temps de parole fut ramené à une minute pour chaque intervenant et les enfants qui ne respectaient pas la parole des autres étaient sanctionnés par un « *gêneur* » inscrit dans un tableau récapitulatif.

La prise de parole, au début, timide, anarchique, routinière, est devenue petit à petit plus vivante, intéressée et structurée. Les enfants ont progressé dans le respect de l'autre, se coupant moins la parole et, signe encourageant, même les plus timides osent à leur tour prendre la parole pour s'exprimer. Depuis, j'ai décidé pour cette année d'organiser deux *quoi de neuf ?* par semaine (le lundi et le jeudi), au regret de ceux qui aimeraient en faire un chaque jour !

Le journal mural

Il est alimenté par toutes les remarques écrites des enfants sur trois feuilles de papier, respectivement intitulées *je critique, je félicite, je propose*.

Après plusieurs bousculades répétées et prévisibles devant les trois feuilles et suite à une discussion au cours d'une réunion de l'ICEM, nous essayons la méthode des petites bandes de papier inspirée de celle qu'utilise Dominique Tiberi (ICEM 54). Elle consiste à glisser les remarques écrites dans une pochette transparente accrochée au mur sous l'une des trois étiquettes *je critique, je félicite, je propose*.

Trois avantages au moins à cette méthode : un, les enfants sont libres de se servir en bandes de papier pour écrire leurs remarques ; deux, l'enseignant se décharge d'un service répétitif (préparer chaque semaine une feuille au même intitulé) ; trois, ces petits papiers placent les enfants en situation d'écriture vraie ; cette méthode favorise aussi le tutorat entre les CE1 et les CP.

Résultat : les remarques sont tellement nombreuses que la durée du conseil ne suffit plus pour les lire et les prendre en compte. Après une phase de tâtonnement, la méthode est adoptée par tous

les enfants qui réclament leur droit à écrire dans le journal mural quand ils en ont besoin.

Finalement, il est décidé au cours d'un conseil que chacun a le droit d'écrire dans le journal mural « quand il a fini son travail ». En même temps, je réalise que « ça », c'est un vrai travail.



L'apprentissage des lois et de la démocratie

Pourquoi un conseil ? Un règlement dans la classe oui mais comment ? Quelles lois établir ensemble ? Comment l'écrire ? Je me pose ces questions en début d'année.

En observant les enfants, je remarque que certains perturbent le groupe pour attirer l'attention des autres : insultes, crachats, coups de pieds. Les transgressions viennent souvent des mêmes enfants.

Alors, un jour, je prends une grande feuille blanche et j'écris en titre : *les lois de la classe*. Je la montre au conseil pour réfléchir collectivement aux différents problèmes rencontrés dans la classe. Face à un problème, le débat était lancé, la solution soumise au vote du groupe. Ainsi, la classe vote une loi nécessaire à la vie du groupe.

Sans démagogie, je pense que nous devons faire confiance aux enfants même si tous n'ont pas la même maturité pour comprendre et accepter les règles de vie.

Gina, une élève très timide a pris la parole à propos de Ludivine. Celle-ci s'amusait à faire le métier de Sarah à sa place. En effet, cette semaine-là, Sarah était responsable de la bibliothèque. La discussion s'enlisait et personne ne trouvait de sanction juste et équitable ; Gina proposa « Comme Ludivine a empêché Sarah de faire son métier, et bien Sarah, elle a le droit de faire le métier de Ludivine à sa place ». Finalement, la proposition de Gina est votée, ça devient une loi de la classe.



Le conseil Les modalités

Il a lieu chaque vendredi après-midi : lieu d'écoute, d'échange, de propositions et de décisions. Les enfants s'expriment en écrivant des messages sur le journal mural qui est ensuite lu par le secrétaire (moi au départ).

Avant de démarrer, je rappelle les règles : chacun a le droit à la parole, on lève la main pour demander la parole, on écoute celui qui parle sans se moquer, en cas de non-respect, on reçoit un « gêneur », au bout du deuxième, on est exclu.

Les enfants réagissent à l'oral avec un bâton de parole tenu par celui qui parle.



La ronde des métiers

Le refus des relations infantilisantes passe par la mise en place des métiers. Le but est de gérer

et d'organiser la vie de la classe collectivement et coopérativement.

Au départ, quatre à cinq étiquettes métiers figuraient sur le mur. Les élèves volontaires choisissaient à tour de rôle un métier et collaient leur étiquette prénom sous l'étiquette métier. Ces métiers ont évolué par leur nombre et surtout par leur fonction et leur utilité dans le groupe classe.

En voici quelques-uns : responsable tableau, cahier matériel, bibliothèque, facteur, date, classeurs/fichiers, secrétaire, président, lumière/porte/fenêtres...

Mais le phénomène bousculade refait surface et me voilà vite débordé par tant d'initiative et d'enthousiasme de la part des enfants. Comment faire ?

La solution passe alors par la construction d'un outil qu'une collègue de l'ICEM 54 nous a présenté. C'est une roue en carton avec des étiquettes-métiers au centre et des étiquettes-prénoms autour. Toutes les semaines, la roue tourne d'un cran : les enfants et les métiers font la ronde sans se bousculer et se disputer. Chacun attend son tour patiemment sachant qu'il viendra !



Le travail individuel

Le « *Quoi de neuf ?* » ayant trouvé sa place dans notre emploi du temps, j'ai proposé vingt minutes de travail individuel quotidien. Je souhaitais mettre en place ce temps de travail individuel pour

mieux utiliser les fichiers autocorrectifs Séditop en lecture et en mathématiques.

Sans moyen au départ, les enfants ont commencé à travailler avec des fichiers Séditop. (J'ai découvert plus tard les fichiers PEMF). Ensuite, j'ai récupéré un classeur de coloriages mathématiques. Si bien que le choix proposé tourne autour de trois fichiers : lecture, mathématiques et coloriages maths.

Je n'ai malheureusement pas encore réussi à mettre en place un autre outil qui s'articule avec le travail sur fichier autocorrectif : le plan de travail hebdomadaire.

Mais, je me dis qu'à vouloir introduire trop d'outils et de techniques en même temps et dans la précipitation, on finit par égarer les enfants et par s'égarer soi-même.



Sanctionner ou punir ?

Susciter le respect et l'écoute au sein du groupe, ça ne se décrète pas et ça se construit sur la durée. Que faire face à un enfant qui perturbe la classe pendant un travail ou pendant le conseil ?

Comment sanctionner sans être injuste ou arbitraire ? Comment prendre une décision qui ait du sens ? Je me suis inspiré d'un outil que j'ai observé dans une classe Freinet à Paris : le tableau des gêneurs/participants.

L'enfant qui perturbe le groupe, après un premier avertissement de la part de l'enseignant est sanctionné par une croix sur le tableau des gêneurs, sur un tableau

récapitulatif à double entrée. Avec le temps, je ne savais que faire de ce tableau.

Plus tard, les élèves ont voté une nouvelle loi qui donna tout son sens à l'outil « tableau des gêneurs » : la loi n°7 qui dit « après 4 gêneurs, un élève n'a plus le droit d'exercer son métier de responsable dans la classe pendant une semaine. Cette loi faisait suite au problème *Ludivine prend le métier de Sarah*.

Depuis, ce tableau est lu chaque semaine au cours du conseil. Je reste le garant de ce tableau mais chacun sait qu'il est responsable de ses actes et doit les assumer aux yeux de tous.



Pour conclure

Je me souviens de Gilles Sapirstein qui m'avait fait observer au cours d'une réunion « *Quand allez-vous arrêter de démarrer ?* ». La peur de démarrer, de se lancer, de se jeter à l'eau, il faut bien un jour couper court aux éternelles questions du démarrage... et on trouve des solutions durables.

Au cours du premier trimestre, *Conseil, Quoi de neuf ?*, *Journal mural*, *Ronde des métiers* sont finalement apparus comme des évidences.

Quant aux outils, j'ai réalisé après plusieurs essais que l'introduction des fichiers de lecture et de mathématiques doit se faire progressivement sous peine de perdre leur sens et leur intérêt. J'aimerais plus tard me lancer dans la correspondance scolaire, les recherches-

enquêtes, l'élaboration de plans de travail.

Même si j'éprouve d'énormes difficultés à mettre en place les techniques et les outils, même si le découragement me guette souvent, cet esprit m'anime et me guide chaque jour. Décider de mettre en pratique une pédagogie coopérative, c'est choisir des techniques coopératives pour organiser la vie et le travail en classe autrement. Tâtonnement expérimental, libre expression et méthode naturelle de lecture, ces notions fondamentales sont présentes dans mon esprit mais je suis loin d'y parvenir.

Je sais que le chemin est long, difficile, exigeant mais passionnant à vivre. Finalement, pour reprendre « les conseils à un débutant » formulés par Laurent Ott dans *L'école au piquet* (Albin Michel), le plus important n'est-il pas de « *faire son année avec les enfants et non seulement pour eux* » afin de bâtir « *des projets, des initiatives sur les cendres des belles programmations et des manuels usuels. Vous bouterez l'interrogation écrite, les dictées et les contrôles d'orthographe hors de vos terres. Vous défiez les lois de la nature de la grammaire... et vous rirez des limites du programme : vous irez bien au-delà ! Vous serez des inventeurs de votre propre année scolaire ; c'est la seule manière, j'en suis maintenant certain, de ne pas cantonner les enfants, ni soi-même, dans une position de consommateur* ».

Antoine Cicoella
(PE3) École Alsace
Lunéville - CP/CE1